

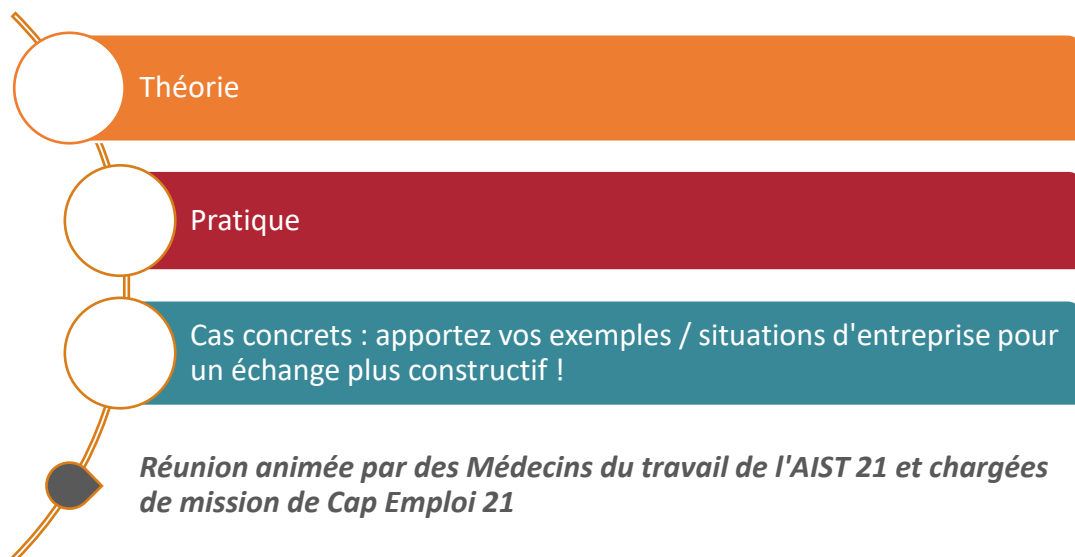
MAINTIEN EN EMPLOI DE VOS SALARIÉS DANS LE SECTEUR PRIVE : COMMENT FAIRE ?

Vous avez des salariés en arrêt de travail de longue durée, en arrêts de travail répétés, des salariés reconnus travailleurs handicapés... Ces situations peuvent conduire à une inaptitude, à un licenciement avec un impact sur votre entreprise (organisation, compétences, coûts...)...

Comment agir en amont pour maintenir vos salariés dans l'entreprise ?

Public : chef d'entreprise, service RH, d'une entreprise adhérente à l'AIST 21

Programme



Information et inscriptions

- Inscription obligatoire sur www.aist21.com, rubrique « Agenda »
- Pour toute information : ric@aist21.com - 03 80 77 85 30



Avril 2022